

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 16 FÉVRIER 1998**

**Compte rendu**

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 16 février 1998 sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Maire.

***Etaient présents*** : M. SCHWINT, M. MILLE, M. NOT, M. PINARD, M. HUMBERT, M. AUTARD, M. RUEFF, M. EDOUARD, M. NUNINGER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. BOICHON, M. BARETJE, M. JEANNEROT, M. THIRIET, M. MEUNIER, M. LAGRANGE (à compter de la question 7/b), M. FOUSSERET (à compter de la question n° 9/a), Mme TETU, M. JUSSIAUX, M. ROIGNOT, Mme DUFAY, M. FERRÉOL, Mme GUIINCHARD-KUNSTLER (à compter de la question n° 7/b), M. TISSOT (à compter de la question n° 7/b), M. GIRARD, Mme MAISIERES, M. JEANNIARD, M. LOYAT, M. DAHOUI, M. SANTI, M. CHRISTELLE, Mlle ZILLI, M. HAGOPIAN, M. VOUILLOT, M. SANCHEZ, M. DUMONT, Mlle GEIGER, M. POMEZ, M. VENTARD, M. GRAPPIN, M. DUVERGET (à compter de la question n° 3/b), M. SALOMON (à compter de la question n° 22), M. TABOURNOT, Mme WEINMAN, M. BONNET.

***Absents*** : M. REGNIER, M. LAGRANGE (jusqu'à la question n° 7/b), M. FOUSSERET (jusqu'à la question n° 9/a), Mme BULTOT, Mme GUIINCHARD-KUNSTLER (jusqu'à la question n° 7/b), M. TISSOT (jusqu'à la question n° 7/b), Mme CUENIN, M. JACQUEMIN, M. THIRODE, M. DUVERGET (jusqu'à la question n° 3/b), M. SALOMON (jusqu'à la question n° 22), M. RENOUD-GRAPPIN, M. SENNERICH, Mme MONTEL.

***Secrétaire*** : M. VENTARD.

***Procurations de vote*** :

***Mandants*** : M. REGNIER, Mme BULTOT, Mme CUENIN, M. RENOUD-GRAPPIN.

***Mandataires*** : M. ANTONY, M. EDOUARD, M. HUMBERT, M. BONNET.

\* \* \* \* \*

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a présenté le Phénix d'Or, récompense obtenue dans la catégorie Phénix de la Culture par la CTB pour son opération «Le transport public art de la ville, art de vie». La CTB a été choisie parmi 16 entreprises nominées.

Ces récompenses, créées par l'Union des annonceurs en 1986, sont attribuées à des actions de mécénat dans lesquelles s'illustrent les entreprises.

Il a ensuite proposé d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1 - Exercices 1997 et 1998** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'Assemblée Communale a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

- 2 - Office Public d'HLM du Doubs (Habitat 25)** - Réhabilitation de 132 logements 8 - 10 - 12, avenue de l'Île de France à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, pour le remboursement d'un prêt de 8 210 468 F contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**3 - Comptabilité - Exercice 1998 :**

- a)** Ouvertures de crédits d'investissement

Adopté à l'unanimité.

- b)** Décision d'octroi et de versement de subventions et participations

Adopté à l'unanimité.

M. le Maire et M. ROIGNOT, respectivement Président et Vice-Président de la SEM de la Citadelle, n'ont pas pris part au vote concernant cette structure.

- c)** Indemnités communales pour travaux supplémentaires aux agents des services fiscaux

Adopté à l'unanimité.

#### **4 - Ressources budgétaires pour l'année 1998 :**

##### **a) Autorisations de voirie - Rectificatifs**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé à 70 F le tarif «occupation du sol ou du sous-sol par des câbles ou canalisations» pour l'année 1998.

Par ailleurs, le tarif abonnement du parking Cusenier (690 F) non concerné par la tarification, a été retiré.

##### **b) Tarification commune des réseaux de transport CTB/TGB**

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de la correspondance gratuite entre les deux réseaux de transport sous réserve d'une compensation du syndicat mixte des Transports du Grand Besançon.

#### **5 - Contrat de Ville - Affectation au budget supplémentaire 1998 d'une subvention de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Adopté à l'unanimité.

Montant de la subvention : 100 000 F :

- 60 000 F (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> acomptes déjà encaissés) inscrits au Budget Supplémentaire après vote du compte administratif par affectation partielle de l'excédent 1997,

- 40 000 F qui seront inscrits au Budget Supplémentaire à réception du solde de la subvention.

#### **6 - Attribution de subventions :**

##### **a) du secteur Relations Internationales**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- à des établissements scolaires

. **1 384 F** au Foyer Socio-Educatif du Lycée Victor Hugo, pour le déplacement de 25 élèves à Bergame (Italie) du 11 au 17 mars 1998 (échange scolaire).

. **960 F** au Foyer Socio-Educatif du Lycée Victor Hugo, pour la participation de 16 élèves aux Rencontres franco-allemandes de Théâtre scolaire de Fribourg du 5 au 9 février 1998 (échange culturel et linguistique).

. **420 F** au Foyer Socio-Educatif du Lycée Claude-Nicolas Ledoux, pour la participation de 7 élèves aux Rencontres franco-allemandes de Théâtre scolaire de Fribourg du 5 au 9 février 1998 (échange culturel et linguistique).

- à la Ligue Comtoise d'Improvisation Théâtrale :

. **2 000 F**, à titre exceptionnel pour la participation d'un de ses membres à l'animation d'ateliers pour enfants handicapés dans le cadre du Festival «Sans Frontières» de Kuopio (Finlande) du 15 au 19 février 1998.

**b)** aux associations de commerçants de Planoise

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 31 000 F à l'association des commerçants de la Place Cassin pour la mise en place d'un projet monétique.

**c)** Pépinière municipale d'entreprises - Aide à la formation de créateurs d'entreprises ayant signé un plan d'affaires avec la Société IEN - Société GR Finances Conseils PME

A l'unanimité, le Conseil Municipal a alloué une somme de 17 500 F à la Société GR Finances Conseils PME dans le cadre de l'aide à la formation de créateurs d'entreprises.

## **7 - Aide à l'immobilier d'entreprises :**

**a) USIMICRON** - Acquisition d'un local à l'Espace Industriel de Palente

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'apporter une aide de 10 % de l'investissement immobilier à la Société USIMICRON, soit 195 000 F.

**b) UAC/BUHLER** - Transformation du site industriel de l'ex. UAC à Velotte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé le projet de rénovation du site de l'UAC,
- autorisé l'acquisition d'une partie des bâtiments au prix de 700 000 F,
- autorisé M. le Maire à signer l'acte correspondant,
- décidé d'engager les travaux de démolition estimés à 500 000 F,

- décidé de solliciter des subventions auprès du District, du Département et de la Région.

## **8 - Encaissement et réaffectation de subventions :**

### **a) de la Commission Européenne - Programme de coopération EU-CHINA**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le Centre Extérieur de la Chambre de Commerce du Piémont, gestionnaire de ce projet de coopération en matière d'économie et de transports entre les municipalités de Besançon, Nankin (Chine) et Croydon (Angleterre).

- approuvé l'affectation, en recettes et en dépenses, de la subvention d'un montant de 44 979 Ecus (environ 297 000 F).

### **b) de la Ville de Neuchâtel - Programme Développement Douroula (Burkina-Faso)**

Adopté à l'unanimité. Subvention de 20 000 FS (environ 83 000 F).

### **c) de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse**

Adopté à l'unanimité. Subvention comprenant les frais de séjour (2 400 F) et de voyage (environ 500 F) d'un stagiaire allemand.

### **d) du Ministère de l'Aménagement du Territoire - Opération «Cités Foot»**

Adopté à l'unanimité.

Montant des subventions :

- 7 500 F pour les frais d'organisation de cette journée sportive,

- 7 500 F pour la réunion amicale entre les participants.

## **9 - Bibliothèques Municipales - Don de manuscrits, archives et livres :**

**a)** Acceptation d'un don du Père HAMMAN de manuscrits, archives et livres imprimés

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté cette donation qui sera intégrée au patrimoine de la Bibliothèque d'Etude et de Conservation pour un montant estimé à 200 000 F.

L'ensemble du Conseil Municipal a vivement remercié le Père Adalbert HAMMAN pour cette donation dont l'intérêt est considérable.

**b) Fonds Pierre GASCAR - Acceptation de dons de manuscrits, livres imprimés, lettres**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté cette donation qui sera intégrée au patrimoine de la Bibliothèque d'Etude et de Conservation pour une valeur estimée à 100 000 F.

L'ensemble du Conseil Municipal a vivement remercié Mme Pierre GASCAR, veuve de l'écrivain, et M. Guy ROHOU, pour les dons qui permettront de constituer un fonds Pierre GASCAR et de mieux connaître cet écrivain qui reçut les plus hautes distinctions littéraires.

**10 - Pôle Santé de Besançon-Châteaufarine - Construction de l'UFR et de la Bibliothèque Universitaire de Médecine Pharmacie - Convention de financement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le projet de financement proposé et autorisé M. le Maire à signer les conventions de programmes prévisionnelles s'y rapportant :

Montage financier :

***UFR Médecine/Pharmacie (1<sup>ère</sup> tranche) : coût total 64 MF***

Etat : 32 MF (50 %)

Région : 18,667 MF (29,2 %)

Ville de Besançon : 13,333 MF (1)

***Bibliothèque Universitaire (1<sup>ère</sup> tranche) : coût total 38 MF***

Etat : 12,667 MF (33,3 %)

Région : 10 MF (26,3 %)

Département du Doubs : 14,333 MF (37,7 %)

Ville de Besançon : 1 MF (2,6 %) (1)

M. ROIGNOT, Secrétaire Général de l'Université de Franche-Comté, n'a pas pris part au vote.

*(1) Dans le montant de la participation de la Ville, le foncier est inclus et sera évalué en fonction de la surface nécessaire et de l'estimation fixée par le Service des Domaines.*

**11 - Piscine La Fayette - Résiliation de marché de travaux - Versement d'une indemnité à la Société SOREDI-HENRY**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné son accord sur le montant de l'indemnité, fixé à 60 000 F pour solde de tout compte, suite au préjudice subi par la Société SOREDI-HENRY en raison de la résiliation, aux torts exclusifs de la Ville, du marché de travaux concernant l'espace de remise en forme.

**12 - Centre de Kinésithérapie de la Mouillère - Délégation de gestion - Modificatif**

Adopté à l'unanimité, la société co-contractante à constituer n'étant pas une Société Civile Professionnelle mais plutôt une Société d'Exercice Libéral ou une autre structure.

**13 - Petit train touristique - Contrat de concession d'occupatoin - Prorogation du contrat**

Adopté à l'unanimité, le contrat étant prorogé jusqu'au 31 octobre 1998.

**14 - Quartier des Clairs-Soleils - Aménagement de locaux pour accueillir des activités économiques - Autorisation de changement d'usage pour trois logements**

Adopté à l'unanimité.

**15 - Etablissement SARIA - Exploitation d'un centre de transit de cadavres d'animaux sur le territoire de la commune d'Avanne-Aveney - Avis du Conseil Municipal**

Adopté à l'unanimité, cinq Conseillers se sont abstenus.

**16 - Programme européen SAVE IMPACT - Avenant à la convention avec la CTB**

Adopté à l'unanimité, le montant maximum pour assurer la logistique étant porté à 150 000 F.

**17 - Bilan de clôture de l'opération Vauban II - Compte définitif**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé le bilan de clôture de cette opération à 16 001 677,75 F et le remboursement résiduel d'une somme de 39 980,30 F à la SEDD,
- autorisé M. le Maire à signer l'avenant de concession,
- décidé d'encaisser le solde de l'excédent, soit 9 423,44 F,

- donné quitus à la SEDD des missions qui lui ont été confiées au terme de la convention de concession.

### **18 - Bilan des déclarations d'intention d'aliéner du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 1997**

L'Assemblée Communale a pris acte de ce bilan.

### **19 - OPAH Thématique - Subvention allouée aux propriétaires pour conventionnement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la répartition des subventions suivantes :

<b>Immeuble</b>	<b>Nombre de logements conventionnés</b>	<b>5 %</b>	<b>Nom</b>
1,3,5,7, rue Claude Pouillet	1 logement	7 816,00 F	M. BAUD Michel
7, rue des Martelots	1 logement	1 463,00 F	Mme D'OLIER Eliane
95, Grande Rue	3 logements	16 917,00 F	SCI NORIM (M. DURAND Norbert)
<b>TOTAL</b>		<b>26 196,00 F</b>	

### **20 - Acquisitions :**

**a)** à la Société CASINO, rue Einstein

Adopté à l'unanimité.

- Terrain de 6 ha 11 a 35 ca au prix de 41 F le mètre carré

- Voirie et parking existants au franc symbolique.

**b)** à la SNCF d'une maisonnette, rue de l'Avenir

Adopté à l'unanimité. Montant de la dépense : 100 000 F.

**c)** à Mme BONNEFOY Andrée, épouse JOUFFROY, d'une parcelle de terrain, chemin des Montboucons - Modificatif

Adopté à l'unanimité. Modification de surface (30 745 m<sup>2</sup> au lieu de 31 000 m<sup>2</sup>).



## **21 - Aliénations :**

**a)** à la Société RIEME BOISSONS d'une propriété communale - Modificatif

Adopté à l'unanimité.

Modification : la Société RIEME BOISSONS s'est constituée en SCI, la SCI «Le Verger».

**b)** à la copropriété 17, rue Mégevand, d'une bande de terrain communal

Adopté à l'unanimité.

Montant de la recette : 12 500 F (500 F x 25 m<sup>2</sup>).

**22 - Expropriation Ecole Granvelle -** Indemnisation des parties communes à la copropriété 17, rue Mégevand (parking)

Adopté à l'unanimité.

Indemnisation de 88 500 F (une quote-part de 20 000 F revenant à la Ville en tant que copropriétaire).

**23 - Classement dans le domaine public communal des routes départementales 106 et 106 E**

Adopté à l'unanimité.

**24 - Vente partielle d'un ensemble immobilier par l'Office Public d'HLM du Doubs, sis 2 rue Ribot -** Avis du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à ce projet de cession.

La séance est levée à 19 heures 40.

Hôtel de Ville, le 17 février 1998  
Le Maire,  
Robert SCHWINT.

Affiché, conformément à la loi,

le 18 février 1998  
Pour le Maire,  
L'Adjoint